



IFJ Lex

Édition périodique : 30 juin 2020

Infos générales concernant la newsletter juridique 'IFJ Lex'

Au travers de cette lettre d'information périodique, l'Institut de Formation Judiciaire (IFJ) souhaite vous informer de la législation (imminente) et des activités au sein des différents arrondissements judiciaires ainsi que des autorités nationales et internationales partenaires.

L'objectif de ces actualités est de vous donner un aperçu des informations et documents en circulation dans le monde judiciaire et d'améliorer le partage de connaissances entre les autorités judiciaires.

Cliquez sur les liens bleus pour consulter les documents sur notre site web.

Langue

Certains documents ne sont disponibles qu'en néerlandais, en français ou en anglais.

Rubriques

Les rubriques clés peuvent différer d'une newsletter à l'autre selon les informations reçues.

Banque de données IFJ Lex

Souhaitez-vous retrouver tout le contenu de notre lettre d'information juridique 'IFJ Lex' dans un seul endroit ? C'est dorénavant possible via notre nouvelle '[banque de données juridiques IFJ Lex](#)', dans laquelle nous rassemblons toutes les informations provenant de notre lettre d'information juridique 'IFJ Lex'. Cette banque de données vous permettra de consulter les versions précédentes de la lettre d'information juridique ainsi que les informations et documents y figurant.

Souhaitez-vous partager des informations ?

Souhaitez-vous également partager des sources ou informations avec vos collègues ? Faites-le nous savoir via redac_igo@igo-ifj.be. Il faut que ce soit de l'information qui peut être diffusée publiquement.

Tables des matières

Actualités des hautes juridictions	4
1. Cour de justice.....	4
2. Cour constitutionnelle.....	6
3. Cour de cassation	6
Doctrine des revues juridiques	7
Universités – Barreaux – Associations - Autres	7
1. Barreaux	7
2. Autres	8
Actualités du Parlement	8
1. La justice et la Chambre des représentants	8
2. Autres législations - liens utiles	8
Formations et cours utiles	9
Autres institutions nationales, européennes et internationales	9
1. SPF Finances	9
2. UNIA	9
Contact	10

Actualités des hautes juridictions

1. Cour de justice (www.curia.europa.eu)

Lettre d'information de la Cour de justice

Il s'agit d'une lettre d'information périodique de la Cour de justice de l'Union européenne présentant certaines affaires pendantes et reprenant les points-clés des arrêts et des conclusions ;

- [Lettre d'information : 29 juin au 3 juillet 2020](#)
- [Lettre d'information : 22 au 26 juin 2020](#)
- [Lettre d'information : 15 au 19 juin 2020](#)
- [Lettre d'information : 8 au 12 juin 2020](#)
- [Lettre d'information : 2 au 5 juin 2020](#)
- [Nieuwsalert 2 juli 2020 \(NL\)](#)
- [Nieuwsalert 25 juni 2020 \(NL\)](#)
- [Nieuwsalert 18 juni 2020 \(NL\)](#)
- [Nieuwsalert 10 juni 2020 \(NL\)](#)
- [Nieuwsalert 4 juni 2020 \(NL\)](#)

Sélection d'arrêts, conclusions et avis rendus par la Cour

Arrêts, conclusions et avis rendus par la Cour avec mise en évidence des affaires pour lesquelles la Belgique est partie.

- [C-238/19](#) – Conclusions du 28/5/2020 - Renvoi préjudiciel — Espace de liberté, de sécurité et de justice — Politique d'asile — Conditions d'octroi du statut de réfugié — Directive 2011/95/UE — Interprétation de l'article 9, paragraphe 3 — Motifs de la persécution, article 10, paragraphe 1, sous e) — Notion d'opinions politiques — Refus d'effectuer le service militaire — Objection de conscience)
- [C-495/19](#) – Arrêt du 4/6/2020 - Renvoi préjudiciel – Protection des consommateurs – Directive 93/13/CEE – Article 7, paragraphe 1 – Crédit à la consommation – Contrôle du caractère abusif des clauses – Absence de comparaison du consommateur – Étendue de l'office du juge
- [C-454/19](#) – Conclusions du 4/6/2020 - Renvoi préjudiciel – Article 18 TFUE – Article 21 TFUE – Citoyenneté de l'Union – Droit des citoyens de l'Union de circuler et de séjourner librement sur le territoire des États membres – Directive 2004/38/CE – Article 27 – Infraction d'enlèvement d'enfant – Enfant placé sous l'autorité d'un représentant légal – Parent privé d'une partie de son autorité parentale déplaçant l'enfant à l'étranger sans l'accord préalable du représentant légal
- [C-41/19](#) – Arrêt du 4/6/2020 - Renvoi préjudiciel – Compétence, reconnaissance et exécution des décisions en matière d'obligations alimentaires – Règlement (CE) no 4/2009 – Article 41, paragraphe 1 – Coopération judiciaire en matière civile – Règlement (UE) no 1215/2012 – Article 24, paragraphe 5 – Titre déclaré exécutoire, constatant une créance alimentaire – Action en opposition à exécution – Compétence de la juridiction de l'État membre d'exécution
- [C-448/19](#) – Arrêt du 11/6/2020 - Renvoi préjudiciel – Statut des ressortissants de pays tiers résidents de longue durée – Directive 2003/109/CE – Article 12 – Adoption d'une décision d'éloignement à l'encontre d'un résident de longue durée – Éléments à prendre en

considération – Jurisprudence nationale Absence de prise en considération de ces éléments – Compatibilité Directive 2001/40/CE Reconnaissance mutuelle des décisions d'éloignement des ressortissants de pays tiers Pertinence

- [C-634/18](#) – Arrêt du 11/6/2020 - Renvoi préjudiciel – Coopération judiciaire en matière pénale – Décision-cadre 2004/757/JAI – Dispositions minimales relatives aux éléments constitutifs des infractions pénales et des sanctions applicables dans le domaine du trafic de drogue – Article 2, paragraphe 1, sous c) – Article 4, paragraphe 2, sous a) – Notion de “grandes quantités de drogue” – Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne – Égalité de traitement – Articles 20 et 21 – Principe de légalité des délits et des peines – Article 49
- [C-540/19](#) – Conclusions du 18/5/2020 - Renvoi préjudiciel – Espace de liberté, de sécurité et de justice – Compétence en matière d'obligations alimentaires – Lieu de résidence habituelle du créancier d'aliments – Subrogation légale d'une entité publique dans la créance du créancier d'aliments
- [C-233/19](#) (affaire belge) – Conclusions du 28/5/2020 - Renvoi préjudiciel – Politique d'immigration – Directive 2008/115/CE – Article 14, paragraphe 1, sous b) – Retour des ressortissants de pays tiers en séjour irrégulier – Ressortissant d'un pays tiers atteint d'une grave maladie – Rejet d'une demande d'autorisation de séjour pour raisons médicales – Ordre de quitter le territoire – Octroi d'une aide sociale
- [C-19/19](#) (affaire belge) – Arrêt du 11/6/2020 - Renvoi préjudiciel – Assistance mutuelle en matière de recouvrement de créances – Directive 76/308/CEE – Article 6, paragraphe 2, et article 10 – Directive 2008/55/CE — Article 6, second alinéa, et article 10 – Créance fiscale de l'État membre requérant recouvrée par l'État membre requis – Qualité de cette créance – Notion de “privilège” – Compensation légale entre ladite créance et une dette fiscale de l'État membre requis
- [C-833/18](#) (affaire belge) – Arrêt du 11/6/2020 – Renvoi préjudiciel – Propriété intellectuelle et industrielle – Droit d'auteur et droits voisins – Directive 2001/29/CE – Articles 2 à 5 – Champ d'application – Objet utilitaire – Notion d'“œuvre” – Protection des œuvres au titre du droit d'auteur – Conditions – Forme d'un produit nécessaire à l'obtention d'un résultat technique – Vélo pliable

Décisions de renvoi à la CJUE émanant de magistrats belges et étrangers (questions préjudicielles)

- [Juridiction de renvoi](#) : Gericht Erster Instanz Eupen/Tribunal de première instance d'Eupen
Date de la décision de renvoi : 7 octobre 2019
Date de dépôt : 15 octobre 2019

Une disposition nationale qui, telle qu'appliquée par la *Wallonische Region* [Région wallonne], subordonne l'utilisation d'un véhicule de société immatriculé à étranger mis à disposition d'un gérant de société à la condition que ce dernier soit en possession, à bord du véhicule, de la preuve de la mise à disposition (c'est-à-dire d'une attestation au sens de l'article 3, § 2, 2°, de l'arrêté royal du 20 juillet 2001 relatif à l'immatriculation de véhicules ainsi que d'un contrat de travail ou d'un ordre), est-elle contraire aux dispositions pertinentes du droit de l'Union, et, en particulier, aux articles 49 et 56 TFUE, la question étant en particulier de savoir si cette exception à la liberté d'établissement et à la liberté de prestation de services respecte le principe de proportionnalité ?

2. Cour constitutionnelle (<http://www.const-court.be/>)

Arrêts de la Cour constitutionnelle

- [Arrêts de la Cour constitutionnelle 28 mai 2020 – 25 juin 2020](#)

Sélection des publications récentes concernant la jurisprudence de la Cour constitutionnelle

- [Mars-mai 2020](#)

3. Cour de cassation

(https://justice.belgium.be/fr/ordre_judiciaire/cours_et_tribunaux/cour_de_cassation)

Arrêts de la Cour de cassation sous la loupe

Mai 2020

Important : En ce qui concerne l'utilisation de Jure-Juridat :

- Chez Microsoft edge (le navigateur remplaçant d'Internet Explorer) :
 - Il faut recourir à [Jure-Juridat](#).
 - Vous obtiendrez un écran gris avec une pièce de puzzle.
 - Il ne semble pas s'en aller. Si vous regardez dans la barre d'adresse du site web en haut, vous verrez également une pièce de puzzle.
 - Si vous cliquez dessus, il est indiqué "Le contenu Adobe Flash est bloqué" avec un bouton "Autoriser une fois".
 - Si vous appuyez sur le bouton, vous êtes sur la page juridique.
- Avec Google chrome :
 - Il faut recourir à [Jure-Juridat](#).
 - Là, vous devez également vous rendre dans la barre d'adresse ci-dessus, mais cette fois pour l'adresse du site web où il est indiqué " ! Non garanti".
 - Si vous cliquez dessus, une boîte s'ouvrira avec le mot Flash et ensuite une barre de sélection.
 - Si vous cliquez sur "Autoriser" dans cette barre de sélection, vous serez redirigé vers la page de Jure Juridat
- [Cass., 12 mai 2020, P.20.0104N](#)
Huissier de justice
- [Cass., 12 mai 2020, P.20.0342N](#)
Droits de l'homme -> Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales -> Article 6 -> Article 6, § 1er
Droits de l'homme -> Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales -> Article 13
Motifs des jugements et arrêts -> En cas de dépôt de conclusions -> Matière répressive (y compris les boissons spiritueuses et les douanes et accises)
- [Cass., 12 mai 2020, P.20.0471N](#)
Etrangers

	<ul style="list-style-type: none"> • Cass., 19 mai 2020, P.19.1236N Armes • Cass., 19 mai 2020, P.20.0116N Probation • Cass., 29 mai 2020, P.19.0545F Prescription -> Matière civile -> Délais (nature. durée. point de départ. fin)
--	---

Doctrines des revues juridiques

Aperçu de la doctrine

Doctrine sélectionnée par la Cour d'appel de Bruxelles. Ce recueil peut servir de référence lors d'une demande d'une copie d'un article de doctrine auprès de la Bibliothèque du SPF Justice via l'adresse mail biblio.fod-spf@just.fgov.be.

Doctrine de la Cour d'appel de Bruxelles

- [Mars 2020](#)

Doctrine du Parquet général de la Cour d'appel de Bruxelles

Aperçu des articles parus dans des revues juridiques, disponibles à la bibliothèque du parquet général près la Cour d'appel de Bruxelles.

- [Mai 2020](#)

Universités – Barreaux – Associations - Autres

1. Barreaux

Barreau d'Anvers

Newsletter 'Prometheus législation' issue de la bibliothèque et du service d'étude reprenant des activités du barreau d'Anvers.

- [Prometheus wetgeving : 10 mei - 26 juni 2020 \(NL\)](#)
- [Prometheus wetgeving : 1 mei – 9 juni 2020 \(NL\)](#)

Lettre d'information « Prometheus Advocatuur » provenant de la bibliothèque et du service d'étude reprenant les activités du barreau d'Anvers.

- [Nieuwsbrief advocatuur : 19 mai – 22 juin 2020 \(NL\)](#)

2. Autres

Sélection d'arrêts de la CJUE par Rechtspraak.nl

Aperçu global de la jurisprudence européenne

- [Rechtspraak Europa \(juin 2020\) \(NL\)](#)

Actualités du Parlement

1. La justice et la Chambre des représentants

Compte-rendu de la Commission justice

Le « Compte-rendu analytique » est un résumé des débats

- [Compte-rendu analytique du 17 juin 2020](#)
- [Compte-rendu analytique du 10 juin 2020](#)
- [Compte-rendu analytique du 3 juin 2020](#)

Questions et réponses parlementaires (1^{ère} session de la 55^e législature)

Divers projets de loi et questions d'actualité destinés au gouvernement au sein de la commission de la Justice

- [Questions et réponses \(9 avril 2020\)](#)

2. Autres législations - liens utiles

Liens statiques

- [Justel](#)
- [Jure-juridat](#)
- [Moniteur belge](#)
- [Collège des cours et tribunaux](#)
- [Collège du Ministère public](#)
- [Senlex](#)

Institut national de criminalistique et de criminologie (INCC)

- [Retour à la case prison ? Les procédures de révocation devant les tribunaux de l'application des peines](#)

En Belgique, lorsque des détenus bénéficient d'une libération anticipée sous conditions, ils doivent respecter ces conditions pendant un délai d'épreuve. En cas de non-respect, c'est le tribunal de l'application des peines qui décide de la suite à donner. En cas de révocation de la libération conditionnelle, l'intéressé est de nouveau incarcéré. Le tribunal de l'application des peines n'est cependant pas tenu de procéder à une révocation. Dans cet article, nous étudions ces pratiques décisionnelles des tribunaux belges de l'application des peines. Nous montrerons que les tribunaux de l'application des peines mettent en balance différents aspects: 1) la gravité de la violation des conditions, 2) le parcours de réinsertion déjà effectué et envisagé par le condamné, 3) son attitude et 4) sa collaboration avec l'assistant de justice. Les tribunaux de l'application des peines considèrent une procédure de révocation comme faisant partie intégrante du parcours de réinsertion d'un condamné, qu'ils essaient de soutenir, même s'ils disposent de peu de leviers à cet effet. La révocation de la libération conditionnelle est une décision qui, dans la plupart des cas, ne tombe que lorsqu'il n'y a plus d'autres possibilités à l'ordre du jour.

Autres institutions nationales, européennes et internationales

1. SPF Finances

Fisconetplus

[Avis du SPF finances concernant l'accès à Fisconetplus](#)

L'Autorité de Protection des Données (APD) a imposé une mesure provisoire au SPF Finances, suite à un manque de transparence sur :

- des cookies liés à l'accès au portail Fisconetplus via la plate-forme Gcloudbelgium.sharepoint.com de Microsoft ;
- la transmission des adresses e-mail à Microsoft lors de la création d'un compte d'accès à Fisconetplus.

Depuis cette injonction de l'APD, le SPF Finances a désactivé l'accès via un compte Microsoft à son application Fisconetplus. Cependant, Fisconetplus est toujours accessible, sans transmission de données, via le portail MyMinfin.

2. UNIA

Synthèse de jurisprudence par critère – discrimination – Etat des lieux avril 2020

Cette synthèse est établie, entre autres, sur la base d'extraits d'arrêts et de conclusions.

- [Synthèse de jurisprudence \(Curia\) \(NL\)](#)

Contact

Souhaitez-vous partager des informations ?

Souhaitez-vous également partager des sources ou informations avec vos collègues ? Faites-le nous savoir via redac_igo@igo-ifj.be. Il faut que ce soit de l'information qui peut être diffusée publiquement.